

Laboratoire
Départemental
d'Analyses &
d'Ingénierie

VAR

UN SERVICE
DU DÉPARTEMENT
DU VAR

SURVEILLANCE DES EAUX DE PISCINE À USAGE COLLECTIF

Nouvelles exigences
réglementaires :
choisissez l'expertise
reconnue du Laboratoire
départemental d'analyses
et d'ingénierie du Var



LE DÉPARTEMENT

LE VAR, AVEC VOUS, PRÈS DE CHEZ VOUS, CHAQUE JOUR



À l'attention des personnes responsables de piscine accueillant du public

Une évolution majeure de la réglementation en matière de surveillance obligatoire des eaux de piscine est en cours. Le décret n° 2026-118 du 20 février 2026 modifie vos obligations pour le contrôle de la qualité de vos bassins et sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2027.

Pour garantir la conformité de vos installations et la sécurité de vos usagers face à ces nouvelles exigences, choisissez l'expertise reconnue du **Laboratoire départemental d'analyses et d'ingénierie du Var**. Confiez-lui votre surveillance obligatoire des eaux de piscine à usage collectif.

Le Laboratoire départemental d'analyses et d'ingénierie du Var : votre partenaire de confiance pour la qualité des eaux depuis plus de 30 ans

Fidélisez votre partenariat avec le laboratoire qui vous garantit :

- **Fiabilité et indépendance** : laboratoire de référence, indépendant et accrédité COFRAC*, une fiabilité maximale dans le prélèvement et l'analyse de vos échantillons.
- **Proximité et réactivité** : opérateur historique dans le Var depuis plus de 30 ans, sa connaissance du territoire lui permet d'intervenir de manière adaptable et réactive pour répondre à vos besoins.
- **Accompagnement client** : aide à la compréhension des résultats et formations spécifiques pour vous accompagner dans vos obligations de garantir une eau de piscine de bonne qualité à vos utilisateurs.
- **Sécurité à long terme** : simplifiez votre gestion grâce à la possibilité de contractualiser ses services d'analyses sur plusieurs années.

Ne prenez aucun risque, assurez la qualité de vos eaux avec un expert local !

LES 3 POINTS CLÉS À RETENIR

à compter du 1^{er} janvier 2027

CLASSIFICATION DES PISCINES

Géré par le LDAI83

Les piscines sont désormais classées en quatre types (A, B, C, D) selon leur Fréquentation Maximale Théorique (FMT) ou la nature de l'établissement (ex. : la présence d'un bain à remous modifie la catégorie).

PROGRAMME D'ANALYSES OBLIGATOIRES

Géré par le LDAI83

Vous devez mettre en place un programme de prélèvements et d'analyses adapté au type de votre piscine.

Les analyses (eau du bassin et eau prélevée en amont) doivent être faites pendant l'ouverture.

L'analyse de certains paramètres doit être obligatoirement réalisée par un laboratoire accrédité.

Les résultats sont à transmettre à l'ARS et au Préfet.

CARNET SANITAIRE (Article 3)

Géré par le LDAI83

La tenue d'un carnet sanitaire est obligatoire. Il doit inclure les résultats d'analyses, la fréquentation quotidienne, les relevés techniques (débitmètres, filtres, ventilation), et les actions correctives prises en cas de non-qualité.

CONTACTEZ-NOUS

pour contractualiser ou obtenir plus d'informations

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGÉNIERIE DU VAR

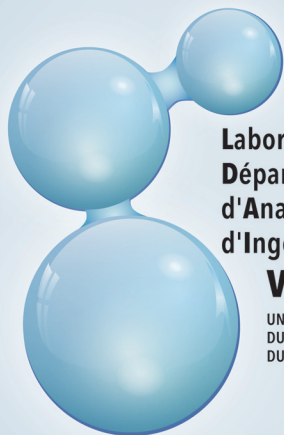
LDAI83@var.fr - Tél. 04 83 95 32 30

375, avenue Jean Aicard - 83300 DRAGUIGNAN

11 rue Mirabeau - 83000 TOULON

site internet : var.fr

* Laboratoire de référence, indépendant et accrédité COFRAC (Essai - Accréditation n°1-1519-Portée disponible sur www.cofrac.fr), une fiabilité maximale dans le prélèvement et l'analyse de vos échantillons.



**Laboratoire
Départemental
d'Analyses &
d'Ingénierie**

VAR

UN SERVICE
DU DÉPARTEMENT
DU VAR

Au service des usagers, des professionnels des collectivités et des territoires, le Laboratoire départemental d'analyses et d'ingénierie du Var est un laboratoire public, service du Département du Var.

Il offre un service de qualité, de proximité immédiate sur le territoire départemental et régional.

Un laboratoire compétent dans plusieurs domaines : prélèvements, chimie des eaux, des boues, sols et sédiments, microbiologie, agroalimentaire et santé animale, formations et audits.

Un laboratoire accrédité avec une expérience confirmée.

CONTACT : tél. 04 83 95 32 30 - LDAI83@var.fr

Laboratoire de référence, indépendant et accrédité COFRAC (Essai - Accréditation n°1-1519 - Portée disponible sur www.cofrac.fr), une fiabilité maximale dans le prélèvement et l'analyse de vos échantillons.



LE DÉPARTEMENT

LE VAR, AVEC VOUS, PRÈS DE CHEZ VOUS, CHAQUE JOUR